

# Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

JEUDI 21 JUIN 1979 - N° 941

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

**La journée de soutien à Longwy**  
organisée par la section Longwy-Villerupt du PCR ml

Lire en page 2

**Meeting - débat de solidarité avec le Kampuchéa**

Organisé par le Comité des patriotes du Kampuchéa démocratique en France  
Jeudi 21 juin - 20 h 30

Mutualité - Paris

24 rue Saint-Victor Paris (5<sup>e</sup>)  
Métro Maubert - Mutualité

**Dans Le Quotidien du Peuple du samedi 23 juin**

Notre dossier

**Vacances de chômeurs et vacances de riches**

Nous poursuivons la publication d'articles réalisés par la délégation du Comité central du PCR ml qui s'est rendue dernièrement en Chine

**Les quatre modernisations socialistes de type chinois**

## Le «nouveau» plan «anticrise» de Giscard Le pétrole mieux considéré que les chômeurs

«Le pétrole est rare et cher» répète Giscard

Les chômeurs sont nombreux et ne comptent pour rien

Lire en page 4

«Croissance sobre», «économie d'énergie», le pétrole a occupé la meilleure place dans les «réflexions» télévisées de Giscard.

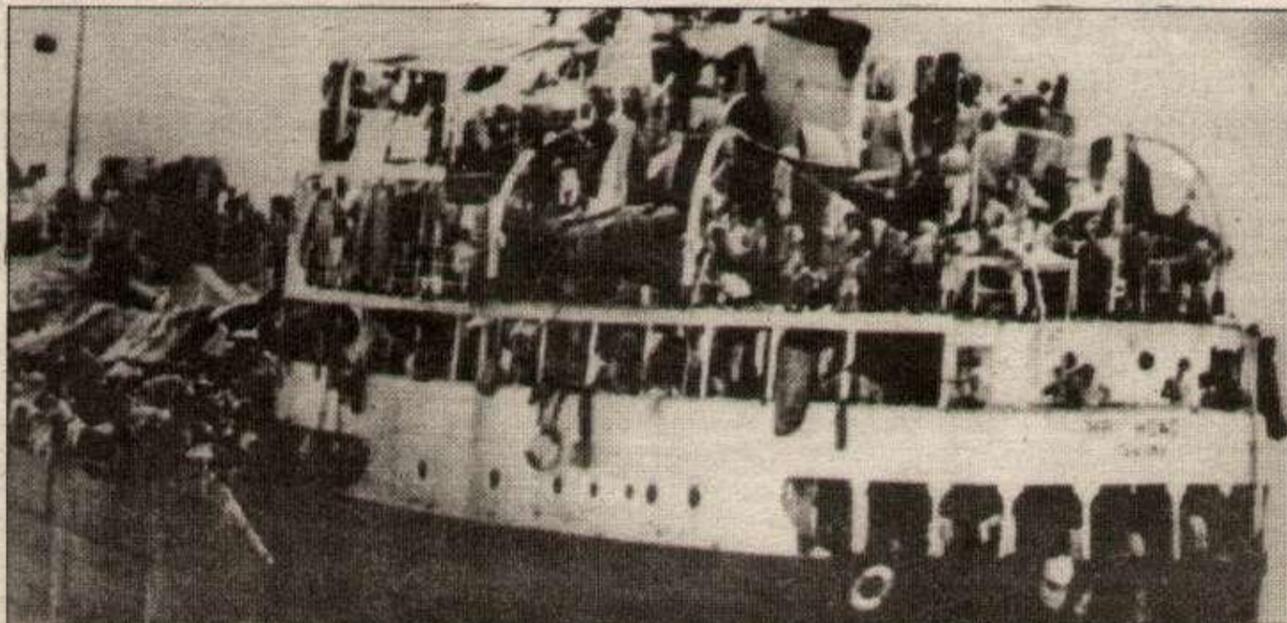
C'est ce thème également qui était à l'ordre du jour du Conseil des ministres de ce mercredi. Un train de mesures vont nous être imposées dans ce but : limiter à 19° la température des loge-

ments ; contingentement du fuel domestique pour s'assurer de la réalisation du premier objectif ; un système de prime à la «sous-consommation» d'électricité et de taxe à la «sur-consommation», comprenez hausse des tarifs en définitive ; renforcement des contrôles de limitation de vitesse sur les routes et autoroutes. Voici quelques-unes des

mesures dites «incitatives» envisagées par le Conseil des ministres.

Les chômeurs ne sentent pas une même sollicitude. Les centaines de milliers de travailleurs immigrés qui sont purement et simplement menacés d'être chassés de notre pays ne sont que des pions dans les «économies» giscardiennes.

## Les «privilégiés» de Poulo-Bidong !



Parqués dans l'île de Poulo-Bidong ou dérivant sur des bateaux rafistolés comme celui du Hai-Phong (notre photo), il y a quelques mois, les réfugiés vietnamiens sont taxés de «privilégiés» par les autorités vietnamiennes.

Dans une interview qu'il avait accordée il y a quelques semaines à Antenne 2, le premier ministre vietnamien Pham Van Dong avait déclaré au sujet du problème de l'émigration : «Des émigrés, il y en a eu dans toutes les grandes révolutions ! Prenez l'exemple de la Révolution française...». Ainsi, Poulo Bidong ce serait Coblenz ! Telle est la thèse largement répandue dans le monde par la presse pro-soviétique y compris L'Humanité : les désespérés qui quittent le Vietnam par centaines de milliers seraient presque tous des capitalistes ou des privilégiés. C'est sans doute pour préserver des «privilèges» qu'ils risquent la mort par noyade ou famine.

Faut-il rappeler que ces commerçants et artisans du Sud-Vietnam faisaient partie de ces couches populaires patriotiques que les textes du Parti vietnamien qualifiaient d'«alliés sûrs de la classe ouvrière» ? En effet, nombre d'entre eux ont combattu les armes à la main pour chasser les Américains de leur patrie, des membres de leurs familles y ont laissé leur vie. Aujourd'hui, ils sont persécutés, contraints à l'exil parce que, bien que citoyens vietnamiens, ils sont d'origine chinoise. Faut-il rappeler que des centaines de milliers d'autres, après avoir contribué à l'édifi-

cation socialiste au Nord en tant qu'ouvriers, paysans, soldats ou cadres, ont été chassés de leurs foyers ou de leur emploi par une campagne de discrimination ethnique. D'autres, encore, et ils sont de plus en plus nombreux ces dernières semaines, fuient la politique de guerre de Hanoï qui mobilise tous les hommes valides pour ses entreprises expansionnistes. De plus, alors qu'auparavant certains cadres corrompus rançonnaient les émigrés, aujourd'hui c'est l'Etat vietnamien qui les taxe à 3 000 dollars chacun, utilisant ce revenu pour rembourser l'aide militaire de Moscou.

Non, les émigrés réfugiés à Poulo Bidong ou dérivant en mer de Chine à la recherche d'un asile de plus en plus incertain, ne sont pas les ennemis d'une authentique révolution. Ce sont les victimes d'une société où règnent l'oppression et le militarisme, depuis que les dirigeants vietnamiens, au lieu de mobiliser le peuple pour la reconstruction de la patrie, ont préféré le lancer dans une aventure expansionniste sanglante avec le soutien du social-impérialisme soviétique.

J.P.C.

# 17 JUIN, JOURNÉE DE SOUTIEN A LONGWY

Organisé par la section de Longwy-Villerupt du PCR ml

Extrait de l'intervention du camarade Max Cluzot Secrétaire général du PCR ml suite

... Nous, communistes révolutionnaires, nous ne sommes pas venus ici pour donner des leçons, mais bien plutôt pour apprendre de la lutte des ouvriers sidérurgistes de Longwy. Aussi est-ce fraternellement, et simplement pour contribuer à leur réflexion, que nous présentons maintenant quelques suggestions, que nous pensons pouvoir tirer des expériences positives et négatives des luttes passées.

D'abord, ce qui a contribué à la force de la lutte des sidérurgistes, c'est bien l'écho qu'elle rencontre au-delà de Longwy même. Aussi toutes les initiatives de popularisation de cette lutte sont de nature à la renforcer. L'organisation systématique de nombreuses réunions, avec la participation des travailleurs en lutte, en France et à l'étranger, pourrait y aider. Nous savons bien qu'aux quatre coins du pays, de nombreux travailleurs, de nombreux syndicalistes, des éléments progressistes dans le peuple voudraient connaître plus concrètement les succès et les difficultés de la lutte en cours, voudraient savoir comment l'aider. A cet égard, à travers des meetings, à l'aide aussi d'un petit bulletin,

les ouvriers de LIP avaient largement fait connaître leur lutte ; celle des sidérurgistes ne l'est pas encore à notre avis, suffisamment. Nous disons ici que nous sommes prêts à faire ce que nous pouvons pour contribuer encore plus à la popularisation de cette lutte, là où ne portent pas encore les émissions des radios libres de Longwy, là où des contacts vivants n'ont pas été encore tissés avec les travailleurs.

Ce que nous ont appris aussi les sidérurgistes, c'est à mener une lutte prolongée. Depuis six mois, les initiatives se succèdent, pour contrer la démobilité. Cette lutte est une véritable guerre de tranchées, dans laquelle une partie importante de l'initiative vise simplement à ne pas laisser la bourgeoisie gagner du terrain. Il est essentiel de s'installer dans la durée, de savoir que la lutte sera longue, qu'elle comportera encore pendant longtemps des hauts et des bas. Combat inégal, dans lequel les ouvriers usent leurs nerfs, leurs forces, pour assurer la survie de leur travail, de leurs seuls moyens d'existence, contre une bourgeoisie qui voit venir en jouissant des

profits extorqués, mais combat où le nombre et la résolution peuvent faire reculer les exploités.

Dans cet affrontement, l'unité des travailleurs et des masses populaires est la force. La préserver, la reconstruire, la renforcer est essentiel.

Là encore, les sidérurgistes ont à contrer, dans leur propre camp, les efforts de division de la bourgeoisie. Comment continuer à associer à la lutte ceux que le découragement et la fatigue auront amené à accepter les fausses solutions de départ volontaire, ou ceux, usés par l'âge, à qui la bourgeoisie a imposé la préretraite ? Voilà une question importante, qui, selon les solutions trouvées par les travailleurs en lutte eux-mêmes, pèsera sur le rapport de forces.

Comment unir les luttes des sidérurgistes dont l'emploi n'est pas menacé, les luttes sur les salaires ou les conditions de travail, comme à Fos ou à Dunkerque avec celles de Longwy et de Denain, comment établir des liens étroits avec les travailleurs de ces entreprises, alors même, comme à Dunkerque, que la sec-

tion syndicale combattive est dissoute par la FGM-CFDT ? C'est à toutes ces questions, qu'ont à répondre, dans le cours de leur action, les sidérurgistes de Longwy. L'impératif de l'unité doit inciter à la recherche de solutions concrètes. A notre sens, malgré les difficultés rencontrées, il est nécessaire d'établir une étroite coordination entre les sections syndicales des différentes entreprises de la sidérurgie. Entre les organisations syndicales CGT et CFDT, dans les bassins en lutte, l'unité d'action déjà engagée dans les moments décisifs, est une condition nécessaire pour l'emporter, pour autant qu'elle ne signifie pas la domination d'une ligne menant les travailleurs à l'impasse, notamment à la voie sans issue des élections.

A cet égard, toute attitude visant à imposer sans débat ses propres conceptions dans l'action et dans la stratégie de la lutte, toute appropriation de l'action des travailleurs à des fins partisans, toute introduction de mots d'ordre chauvins, contrairement à l'intérêt des travailleurs, comme tout réflexe sectaire et étroit, sont à rejeter. Nous voulons souligner ici avec force com-

bien nous apprécions positivement l'esprit d'ouverture dont fait preuve la radio créée à l'initiative de la CGT, ainsi que l'attitude d'unité populaire qu'ont adoptée ses militants dans le procès de Briey, où se trouvait impliqué notre camarade Gérard Privat. C'est bien une telle attitude, caractérisant depuis sa création *Radio SOS Emploi*, qui permet d'unifier les travailleurs dans la lutte.

De même, la solidarité européenne qui a commencé à se concrétiser à l'initiative des marxistes-léninistes avec la marche des trois frontières, doit se développer avec ampleur. Elle est indispensable, si à un moment plus fort de la lutte, se trouve posé le problème de l'arrêt de la production. Nous soutenons résolument toute initiative allant dans ce sens. La bataille pour l'unité, sous toutes ses formes, ne va pas non plus sans prendre la mesure de la lutte contre la répression.

Pour faire taire les travailleurs en lutte, pour briser leur résistance, la bourgeoisie dépêche des milliers de CRS ; les tribunaux condamnent lourdement les manifestants arrêtés au hasard. Parmi les otages pris le 23 mars à Paris, un travailleur de Longwy, Roger Marin, est toujours en prison.

La bourgeoisie veut aussi faire taire la voix des radios de Longwy. Le brouillage permanent de *Radio Lorraine Cœur d'Acier* et de *Radio SOS Emploi* prépare sans doute une intervention policière, réalisée par exemple à la faveur de la période des congés.

Les travailleurs de Longwy, soutenus par la population, ont montré qu'ils étaient capables de faire reculer la bourgeoisie. En se mobilisant massivement, ils ont obtenu la libération des cinq inculpés de Briey.

La répression ne doit pas s'installer. Il ne faut pas permettre que des poursuites soient engagées contre les militants et les travailleurs. Nous appelons tous les travailleurs à riposter énergiquement à toute mesure répressive, à toute attaque contre les radios. En été la bourgeoisie prépare toujours de nouveaux mauvais coups ; nous ne la laisserons pas faire. Nous sommes pour notre part, résolument aux côtés des travailleurs contre la répression du pouvoir.

Camarades, La lutte des sidérurgistes de Longwy a fait naître un grand espoir, une partie importante des travailleurs, des chômeurs, mais aussi de tous ceux qui rejettent le système de domination et d'exploitation capitalistes, dans toute la France, ont à les yeux tournés vers Longwy.

Tous ceux pour qui la lutte contre les licenciements

semblait jusqu'ici quasiment impossible, presque d'emblée vouée à l'échec, tous ceux qui subissaient le chômage dans la solitude et le désespoir, commencent à reprendre un peu confiance. Camarades sidérurgistes, votre responsabilité dans l'action de ces milliers d'hommes est grande ; en retour, votre lutte connaît déjà un large soutien.

Nous ne pouvons laisser cette logique du profit qui liquide des secteurs entiers de la production, jette à la rue tous les jours des milliers et des milliers de travailleurs, permet à la bourgeoisie d'étaler outrageusement son luxe, tandis que la misère s'installe dans de nombreuses familles ouvrières. Nous devons, à l'exemple des travailleurs de la sidérurgie, montrer par des actions efficaces, que le chômage n'est pas un mal caché, banalisé, tronçonné en autant de catégories que de travailleurs qu'il frappe. Nous devons montrer à la face de cette société notre refus que la classe ouvrière porte tout le poids de la crise du système capitaliste.

En soutenant Longwy, Denain, et toutes les luttes menées par les travailleurs, notre parti lance un appel à une vaste mobilisation unitaire contre le chômage, contre les plans économiques de Giscard-Barre.

Il contribue à unir dans cette lutte toutes les forces qui peuvent être unies, dans les syndicats, les comités de chômeurs, les regroupements les plus larges. Il s'adresse également aux militants du PCF en leur disant : certes sur le plan idéologique comme sur le plan stratégique nos divergences sont extrêmes avec votre parti, nous avons montré à l'occasion récente des élections européennes la différence essentielle qui oppose les conceptions politiques de nos partis, nous avons condamné la ligne chauvine et nationaliste exprimée par la direction de votre parti. Mais, nous sommes prêts, dans les luttes concrètes contre le chômage, contre les licenciements, contre les plans de Giscard-Barre à lutter avec vous, car on ne peut distraire aucune force dans cette bataille difficile. Dans cette bataille, il n'y a pas de place pour les exclusives, il n'y a pas de temps à perdre, il y a tant de divisions à surmonter.

D'ici même à Longwy, notre Parti en appelle à l'unité et à la lutte. En rassemblant leurs forces, les travailleurs peuvent faire reculer la bourgeoisie. Il n'y a pas de tâche plus pressante.

Contre le chômage et les licenciements, oui aux actions efficaces.

Contre les divisions introduites par la bourgeoisie, unité de la classe ouvrière !

## En bref...En bref...En bref...En bref...

### ● Lyon : 5 000 personnes contre les projets de loi racistes

Nous étions bien 5 000, ce mardi 19 juin, à défiler dans les rues de Lyon-Vaise. 5 000 à crier notre solidarité avec les travailleurs immigrés, à crier notre refus des expulsions arbitraires, des lois racistes des Bonnet, Boulin, Stoléro... Et cela ne s'était pas vu à Lyon depuis fort longtemps.

Appelée par une trentaine d'organisations, dont l'UD CFDT du Rhône, la CSCV, les centres sociaux de Lyon, le PCR ml, etc., cette magnifique manifestation est passée devant le commissariat aux étrangers situé quai de Jayr. Dans celui-ci, l'humiliation y est quotidienne : insultes, convocations successives et inutiles, queues démesurées sur les trottoirs... Mais aussi coups, retraits de papiers, etc.

Manifestation combative, avec le cortège de la construction-bois CFDT et ses nombreux travailleurs immigrés, et bien d'autres cortèges, où pourtant s'affirmait avec force la volonté de s'opposer fermement à «ses projets de loi racistes pour diviser et écraser l'ensemble des travailleurs».

Notons que la CGT n'était pas appelante de cette manifestation, préférant, après de très nombreuses propositions unitaires, défilé seule le lendemain devant la préfecture du Rhône.

### ● L'un des condamnés du 23 mars est libéré

Jean-Luc Fouqueray, étudiant de 22 ans, arrêté le 23 mars, avait été inculpé puis jugé et condamné à un an de détention sur la base d'un rapport de police truqué.

Sa libération est un acquis de la lutte qui s'est engagée pour la libération de tous les otages du 23 mars et du 1<sup>er</sup> mai. L'accueillant à sa sortie de prison, sa mère a déclaré : «Notre objectif maintenant c'est de rester vigilant et de lutter pour que son procès soit révisé et que son casier judiciaire soit vide... Et puis il faut obtenir la libération de tous les autres innocents».

### ● Arsenaux : négociation et manifestations

Les six heures de négociation entre les syndicats et le ministère de la Défense n'ont rien donné. Tout en admettant le principe d'une négociation, Bourges n'a pas voulu fixer de date. Sa tactique : faire traîner en longueur.

Dans plusieurs villes, des grèves et des manifestations se sont déroulées mardi, jour des négociations. A Brest, plusieurs milliers de manifestants ont exprimé leur colère provoquée par l'emprisonnement de deux d'entre eux la semaine dernière et réaffirmé leur volonté de voir leurs revendications satisfaites.

### ● Négociations sur la durée du travail : l'impasse

La dernière séance de négociations entre les syndicats et le CNPF sur la durée du travail n'a rien donné, et c'est l'impasse, au moins jusqu'au 25 septembre, date retenue pour la prochaine réunion. Les représentants du patronat, qui avaient, lors de la première réunion, semblé lâcher un peu de lest sur la question des garanties de la semaine de 40 heures, du moins aux yeux de certains, ont réaffirmé très nettement qu'ils entendaient bien discuter de la durée annuelle du temps de travail, et non de la réduction du temps de travail. Cette formule vise à éliminer toutes les garanties liées à la semaine de travail légale de 40 heures, à faire travailler les salariés en fonction des aléas de la production sans pour autant recourir au chômage partiel... Le moins qu'on puisse dire, c'est que, comme l'affirme Albert Mercier, de la CFDT, «les bases de la discussion ne sont pas claires».

# RVI Blainville EN ENVOYANT SES FLICS A LA SAVIEM, LE POUVOIR VEUT CASSER COMBATIVITÉ DE LA RÉGION

De notre envoyé spécial François MARCHADIER

Mardi matin, en apercevant les flics aux abords de l'usine, la plupart des travailleurs ne cachaient pas leur surprise. Peu nombreux étaient en effet ceux qui pensaient que le préfet irait si vite en besogne. La plupart ne voyaient pas l'intervention pour avant mercredi, après les affrontements qui n'auraient pas manqué de se produire mardi, quand les jaunes auraient voulu forcer les piquets de grève une seconde fois. La déclaration du sénateur-maire Giraud, en fin de soirée lundi, accusant les grévistes d'être «une poignée d'anarchistes irresponsables» devait pourtant rendre vigilants...

Néanmoins, l'effet de surprise a joué. En arrivant mardi matin, on sentait un certain désarroi. Que fallait-il faire ? Affronter immédiatement les CRS ? Peu de monde encore était là. Un certain flottement plane. Barrera-t-on la route devant le pont du Canal Maritime, ou cela est-il inutile, compte tenu qu'il existe d'autres moyens d'accéder à l'usine ? Une question parmi beaucoup d'autres, qui n'est pas nettement tranchée, et qui nuit à l'efficacité de la riposte.

## LES FLICS A L'INTERIEUR MÊME DES ATELIERS

Après que l'intersyndicale ait appelé à se rendre à l'usine vers 7h 30, on notera un nouveau temps d'incertitude. Un ancien délégué CFDT est sévère pour l'intersyndicale : «Ils ne proposent rien», leur reproche-t-il. Pendant que la direction fera semblant de négocier à partir de 8 h 30, on assistera à un effritement du rassemblement. Les 1 000 personnes présentes se réduiront progressivement à 100 ou 150, ce qui est plus que les jours précédents à la même heure, mais bien moins que ce qui est nécessaire compte tenu de la présence policière. Quelques centaines de membres du personnel de

## 1 000 LICENCIEMENTS AUX CHANTIERS NAVALS DE SAINT-NAZAIRE

La direction des chantiers navals de Saint-Nazaire a annoncé, il y a quelques jours, un millier de licenciements pour la fin de l'année. Des débrayages ont eu lieu lundi, suivis par la quasi totalité des ouvriers.

## MENACES DE LICENCIEMENTS AUX LAMPES CLAUDE

Les syndicats de chez Claude (lampes et tubes d'éclairage) craignent les licenciements dans le groupe, du fait du rachat de Claude à ITT par le groupe Sylvania, qui fabrique sensiblement les mêmes produits.

la Saviem rentrent. Les flics disposaient de listes de personnes à laisser passer dans un premier temps, ce qui en dit long sur la minutie avec laquelle la direction a préparé le recours à la police. La direction affirme qu'ils auront été 1 500 à avoir travaillé mardi, sur 6 200 ; chiffre probablement grossi deux fois, et de toute manière, l'essentiel de ces personnes sont des cadres ou des agents de maîtrise. Certains ouvriers rentrés dans l'usine en sont ressortis quand ils ont constaté la présence des flics à l'intérieur même des ateliers, ils avaient naturellement pour mission de s'assurer que les partisans de la grève ne troubleaient pas la production. «Ils étaient là, derrière moi, assis sur un container pendant que je devais bosser», raconte un de ces ouvriers, en quittant l'usine.

Tout l'après-midi se passera soit à discuter par petits groupes, soit à lancer injures et quolibets aux flics. On sent chez les grévistes un certain désenchantement. Aucun d'entre eux n'avait imaginé que la police puisse intervenir sans qu'il y ait une riposte plus vigoureuse...

Vers 16 h 30, les flics font une longue haie pour protéger la sortie des jaunes, repoussant pour cela les grévistes. Malgré les efforts des uniformes noirs, plus d'un verra son véhicule cabossé ou aura un carreau cassé. Vers 18 h, alors qu'il ne restait plus que très peu de monde devant l'usine, les flics matraqueront quelques travailleurs. Ils avaient commis le crime de dire aux cadres ayant attendu cette heure pour sortir, ce qu'ils pensaient d'eux.

## LES DIFFICULTÉS DE LA RIPOSTE

Au même moment se déroulait à Caen la manifestation de protestation à laquelle avait appelé l'intersyndicale de RVI. Quelques centaines de travailleurs défilèrent. Plus d'une fois la manifestation manqua de se diviser, les uns voulant se rendre chez Giraud, à la mairie, tandis que d'autres voulaient poursuivre leur chemin. Non loin de la préfecture du Calvados, il s'en est fallu de peu que les

travailleurs aillent demander des comptes au préfet. Mais là également, on sentait que le cœur n'y était pas, même si la haine contre Giraud et contre la police de Giscard était vertement exprimée. Les différentes usines de la région, connues pour les luttes qu'elles ont menées par le passé, étaient insuffisamment représentées. Sans doute la rapidité de la mobilisation explique-t-elle partiellement cette situation. Mais, nous disait un syndicaliste de la SMN, «c'est surtout que depuis le début de la grève de la Saviem, on ne se sent pas au courant de ce qui se passe là-bas». Néanmoins, dans la matinée, un débrayage de solidarité a eu lieu à l'usine de Giberville, qui sort d'une grève d'un mois, et des délégations de plusieurs entreprises sont venues devant la Saviem.

A Limoges, où RVI est également en grève depuis plusieurs semaines, une manifestation était organisée, tandis que l'atelier fonderie de Berliet-Vénisieux débrayait.

## LE POUVOIR S'EST ATTAQUÉ A UN SYMBOLE

L'analyse approfondie de la situation de la Saviem reste à faire ; néanmoins, force est de constater qu'en s'attaquant à un tel symbole, aussi brutalement, la bourgeoisie confirme sa volonté d'écraser ce qu'il y a de plus combatif, non seulement dans l'usine, mais aussi dans la région. Le pouvoir cherche à susciter la conviction suivante : «Si les gars de la Saviem ne peuvent faire céder leur patron, comment cela serait-il possible à Moulinex, à Jaeger, ou à Blaupunkt, de faire céder le nôtre ?». La question de l'intransigeance patronale, surtout depuis que Barre est au pouvoir, est posée dans toute son ampleur.

Toutefois, les grévistes de la Saviem ne s'avouent pas battus. Le mot d'ordre de grève est reconduit pour mercredi. «Jamais nous ne rentrerons avec la police dans l'usine» disaient de nombreux travailleurs tout au long de la journée de mardi.

## MERCREDI MATIN DEVANT L'USINE

Après la dispersion de

## PRECISION

Les éléments de l'article «Premières licenciées, dernières embauchées» du dossier paru hier dans *Le Quotidien du Peuple* : «10 millions de femmes qui veulent du travail», sont les résultats du travail effectué par la coordination du groupe femmes entreprises de la région parisienne à l'occasion du meeting du samedi 16 juin qui portait sur «les femmes et l'emploi». Précision importante.

la manifestation de mardi soir, la police a opéré sept arrestations après avoir rationné dans le centre ville. Deux manifestants ont été gardés à vue un peu plus longtemps que les autres et finalement relâchés vers 23 heures.

A la Saviem même, mercredi matin, les CRS sont bien plus agressifs encore que la veille. Leur chef les empêche de discuter avec les grévistes. Il avait d'ailleurs expliqué la veille pourquoi : «Quand on discute, on perd 50 % de sa force» (!)

Vers 8 heures, au meeting animé par l'intersyndicale, un millier de travailleurs se refusaient à entrer dans l'usine. Un délégué CGT s'exprime au nom des trois organisations. Après avoir dénoncé la présence policière, il explique : «On ne peut dire que la police assure la liberté du travail alors qu'il y a plus de 1 250 000 chômeurs dans le département du Calvados». Il poursuivait : «Comment dire que la grève met en cause l'avenir de la boîte alors que ces dernières années, les ouvriers de l'usine ont subi 80 jours de chômage partiel ? Ceux qui étaient le plus opposés à la grève (les cadres NDLR) n'ont précisément jamais subi ce chômage partiel».

S'adressant à ceux qui sont rentrés il ajoutait : «Il nous faudra bien un jour ou l'autre travailler ensemble puisque nous sommes maintenant convaincus de l'incapacité des CRS à fabriquer des camions...». Un autre membre de l'intersyndicale appelait alors la direction à faire enlever tous les uniformes de la Saviem et invitait les travailleurs à se réunir le jeudi à 7 h 30 devant l'usine «afin de prendre une importante décision». «Mais jamais, devait-il rappeler, l'intersyndicale appellera à travailler sous la botte des flics».

Le meeting terminé, plusieurs dizaines de travailleurs s'approchaient du premier cordon de CRS pour les injurier. Une délégation partait alors à Paris «pour faire pression sur le PDG de la régie Renault, Vernier-Palliez» et une autre se rendait à la préfecture du Calvados «pour exiger l'ouverture des négociations».

## Poix du Nord : Biderman doit lâcher 300 F de prime de vacances

Depuis 10 ans, les ouvrières de l'usine textile de Poix-du-Nord, dans l'Avesnois, réclamaient une prime de vacances. Cette année, elles sont entrées en lutte. Au bout de 2 semaines de grève, Biderman, le célèbre patron de l'habillement, a dû céder, et renoncer aux poursuites qu'il avait engagées contre 11 ouvrières, dont 7 déléguées CGT. C'est une victoire, pour les 780 ouvrières de ce bagne, qui travaillent pour des grandes marques comme Yves-Saint-Laurent, avec des salaires dépassant rarement 2 000 F, et le travail au rendement sur les chaînes.

## Rouen : plus de 70 jours de lutte

Le mouvement de grève bouchon démarré à Rouen Gare depuis plus de 70 jours se poursuit. Quand le conflit a éclaté, il y avait déjà plus d'un million et demi d'objets en souffrance. C'est même pour cette raison — le manque d'effectifs — que les postiers sont partis en lutte. Pour les grévistes, il n'est pas question d'arrêter tant que les sanctions frappant désormais 28 agents ne seront pas levées.

## PTT : circulaire contre l'absentéisme

La direction départementale des postes d'un département de la banlieue parisienne vient d'adresser une note aux chefs d'Établissements, pour leur indiquer qu'il convient de faire la chasse aux arrêts-maladie. «Le nombre de jours d'absence enregistrés au titre des congés maladie, progresse de 256 000 jours en moyenne chaque année depuis 1975, et on constate même une accélération de l'évolution en 1978 qui enregistre par rapport à 1977 près de 400 000 journées d'absence journalière, soit une progression de 10,9 % en 1978 par rapport à 1977. La région parisienne enregistre les charges d'absence les plus fortes : 17,32 jours par agent». La note met l'accent sur le fait qu'il y a de plus en plus de femmes dans les PTT et que les congés maternité augmentent donc, sur le refus du personnel de travailler le samedi, sur les tâches peu intéressantes, et le temps de transport trop grand. Mais aussi sur la «complicité des médecins qui, dans de nombreux cas, ordonnent des arrêts de travail qui ne peuvent être justifiés par un motif strictement médical...» Quelle solution cette DDP a-t-elle trouvée ? Bien sûr, la répression. «A l'égard des personnels sur lesquels pèsent des présomptions de fraudes : faire contrôler l'intéressé par le médecin assermenté, informer immédiatement la direction, demander de sévères observations, puis avertissements voire blâmes avec notation au demi-choix, envisager la suppression de la prime de rendement...» Un bel arsenal en vérité, alors que le problème réel, sur lequel se battent les postiers depuis des années, c'est celui des effectifs, et de la charge de travail qu'il faut assurer dans ces conditions. Rappelons simplement que 35 000 personnes ont passé avec succès les concours d'entrée aux PTT, et qu'elles attendent toujours leur affectation.

## Grève nationale au Crédit Agricole le 21 juin

Le mois dernier, les salariés du Crédit Agricole de la Roche-sur-Yon faisaient grève pendant 15 jours. Principale revendication, l'égalité entre eux pour les primes. La direction, appuyée par la FDSEA, refusait tout en bloc, et en venait à la répression : 5 grévistes, dont 4 délégués, étaient licenciés, tandis que 3 autres étaient poursuivis en justice, avec 11 motifs en tout ! Jeudi dernier, jour où le conseil d'administration de Vendée devait entériner ces décisions, plusieurs centaines de grévistes de tous les départements de l'Ouest convergent vers la réunion, à l'appel de la CFDT. La direction revient sur les licenciements, mais décide 8 mutations avec perte de salaire. Les grévistes refusent ces sanctions. Pour protester contre ces méthodes, grève nationale ce jeudi, dans l'ensemble des Crédits Agricoles.

## ● Mobilisation pour la défense du droit syndical

Philippe Herremans, éducateur à la maison d'enfants *Les Elfes*, à la Chapelle-Montligeon dans l'Orne a été licencié abusivement en septembre 1976, uniquement sur dires d'enfants et sans preuve. Inculpé en octobre 1976, il est condamné en juillet 1978 à un an de prison ferme par le tribunal correctionnel d'Alençon. Philippe était à l'origine de la section syndicale CFDT en avril 1976. Pourquoi donc créer une section syndicale dans un établissement où tout se passait apparemment sans histoire ? Le directeur étant démissionnaire, le conseil d'administration s'est introduit dans la pédagogie de l'établissement, cherchant manifestement à liquider les gèneurs, c'est-à-dire ceux de la CFDT, bien entendu. De fait, les syndiqués ont, au cours d'une réunion avec le conseil d'administration à propos du bilan financier 1975, relevé un défaut de gestion, des trous inexplicables et inexplicables. Enfin le conseil d'administration licencie Philippe en septembre 1976, saisissant au passage des fabulations d'enfants et les traduisant par «gestes équivoques sur enfants dont il avait la charge». Refusant ce licenciement, Philippe porte plainte à la gendarmerie de Mortagne-au-Perche pour diffamation, pour atteinte à la liberté de penser d'un travailleur, et aux prud'hommes pour licenciement abusif et illégal. Fin septembre 1976, Philippe, convoqué à la gendarmerie de Mortagne s'y rend tranquillement, pensant que c'était pour ses plaintes déposées. Il sera en fait gardé à vue pendant 10 heures, interrogé, bousculé, insulté considéré coupable avant même d'être interrogé. Il sera mis en présence d'une enfant de 11 ans prise à la sortie du CES sans autorisation et ridiculisé devant elle. Quelques jours après, Philippe apprend qu'une mère a déposé plainte contre lui et il est inculpé en octobre 1976 pour atteinte à la pudeur sur enfant de moins de 15 ans. Le licenciement de Philippe n'est que la fumée qui cache la mauvaise gestion de l'établissement. En effet, les loyers sont impayés depuis fort longtemps ; les fournisseurs ne sont pas payés depuis plusieurs mois et menacent de ne plus livrer. Ce n'est pas à Philippe Herremans de faire les frais d'une mauvaise gestion dont il n'est pas responsable et nous refusons l'utilisation de Philippe pour voiler la responsabilité des véritables coupables de ce scandale. Pour défendre le droit syndical, le syndicat national Santé-Sociaux de la CFDT, le syndicat départemental du Calvados Santé-Sociaux de la CGT, et le SGEN-CFDT de l'académie de Caen appellent à la grève et à une manifestation. Celle-ci appellent à la grève et à une manifestation à Caen le 22 juin, où Philippe sera jugé en appel. Celle-ci partira du Hall Albert Sorel à 14 heures.

Correspondant MORTAGNE

## ● Pas gêné

La présidence de la République a rendu publique la réponse faite par Giscard au secrétaire général de la CFDT, au sujet des condamnations ayant suivi les événements du 23 mars et du 1<sup>er</sup> mai. La lettre insiste sur la régularité des procédures, et conclut : «Il ne m'appartient pas de porter un jugement sur le fond des affaires, ni d'ouvrir à leur sujet un débat qui ne pourrait que porter atteinte à l'indépendance de l'autorité judiciaire dont la Constitution me fait le garant».

La lettre contient l'affirmation réitérée selon laquelle les tribunaux étaient saisis «de l'ensemble des éléments nécessaires pour déterminer les responsabilités encourues». Ce qui est assez odieux, lorsqu'on sait que la procédure de flagrant délit a empêché qu'une instruction puisse avoir lieu.

Nom (en capitales).....  
Prénom.....  
Ville.....

Date :

Abonnement normal 350 F   
Abonnement de soutien 600 F   
... F

Mode de versement : — en une fois  — en trois fois

Indiquez par une croix dans les cases vos différents choix.  
Découpez et renvoyez au Quotidien du Peuple

BP 225 75924 Paris Cédex 19.  
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 compte n° 668 J

Le prix de l'abonnement est de 350 F, qui peuvent être versés soit intégralement à la commande, soit en trois fois (200 F à la commande, puis 100 F et 50 F), échelonnés sur trois mois. Nos abonnés disposeront d'une carte abonné-amis, qui leur donnera un certain nombre d'avantages, dont nous publions la liste ci-dessus.

# GISCARD : C'EST LA FAUTE AU PÉTROLE (nième édition)

La prestation télévisée de Giscard ne laissera pas un souvenir inoubliable. Pas de questions irrévérrencieuses : rien sur les condamnations des manifestants du 23 mars, rien sur les aspects les plus scandaleux de la politique d'immigration. Le président avait d'ailleurs tenu, en début d'émission, à fixer lui-même les limites des questions à poser et à ne pas poser, commençant ses réponses par un rappel à l'allure d'injonction : «Je vous rappelle que c'est une émission qui ne vise pas tellement à l'information, mais qui vise plutôt à l'explication et à la réflexion», c'est-à-dire à la propagande gouverne-

mentale. Les journalistes présents ne l'auront pas dérangé dans ses intentions.

Comme il est conforme à son style, Giscard s'est plu à se prétendre situé au-dessus des querelles politiciennes, pour mieux s'y mêler à demi-mot. On retiendra surtout de ses propos les appels du pied au RPR pour qu'il rallie le bercail, le long développement sur le problème de l'énergie, ressassant le thème du pétrole, source de la crise, et les menaces enrobées de paroles mielleuses sur la politique de l'immigration et la question des libertés.

F.N.

— Sur les conséquences des élections européennes en France :

«Je constate que, dans l'opposition comme dans la majorité, les élites et les électeurs ont placé en tête les formations qui avaient pris dans la campagne une attitude favorable aux progrès de l'organisation de l'Europe (...).

Ces élections ont donné une indication sur l'audience des formations politiques. C'est une vision des choses, le fort taux d'abstention montrant plutôt une baisse de l'audience de l'ensemble des quatre grandes forces politiques bourgeoises ! La position en recul du RPR, et les contradictions qui s'y développent, amènent Giscard à lui faire des invitations peu discrètes : «La caractéristique du RPR, c'est d'avoir été associé depuis l'origine à la mise en place, et ensuite à la défense, quand elles étaient menacées, des institutions de la V<sup>e</sup> République (...). Je souhaite que le RPR reprenne ce rôle de soutien de nos institutions (...). S'il le fait, je pense qu'il retrouvera une



Ce n'était pas tout à fait les mêmes journalistes que ceux de la dernière fois (notre photo), mais ils savaient également bien se tenir...

grande partie de son audience».

— Sur les petites listes, des propos révélateurs d'une certaine conception de la démocratie : «Il ne faut pas verser dans la démagogie (...). La loi en question (la barre des 5 %, NDLR) (...)

a été votée à l'unanimité moins deux voix (...). Avec cette limite relativement élevée, il y a eu quand même onze listes en compétition. Imaginez qu'il n'y ait pas de limites à la candidature, nous risquions d'avoir trente listes, quarante listes, cinquante listes, et il devient impossible pour l'électeur d'affectuer son choix (...). On a critiqué la répartition du temps de parole (...) par rapport aux suffrages, ce sont les petites listes qui ont eu le plus de temps de parole, puisqu'elles ont eu au total 20 % du temps d'antenne, et elles ont obtenu entre 12 et 12,5 % des voix».

— Sur la diversité des moyens financiers : «Pour l'avenir, c'est une question que le Parlement devra examiner».

— Sur le Conseil européen à propos de l'énergie : «Nous allons proposer un texte commun à nos partenaires (américains, NDLR). (...) Je pense que nous aboutirons à un accord (...) Il est donc indispensable d'organiser ce marché (...).

Il faut limiter l'importation de pétrole (...) Il faut reconverter notre activité, nous orienter vers des technologies nouvelles (...) peu consommatrices d'énergie importée (...). Le gouvernement a choisi de ne pas imposer de restrictions nouvelles à la circulation automobile (...), on fixera des normes de chauffage (...). Le prix de l'essence, malheureusement, augmentera (...) La France a un programme

nucléaire important, ce programme sera donc poursuivi».

— Sur les travailleurs immigrés : «La politique du gouvernement consiste à distinguer deux groupes : celui des personnes qui sont venues vivre en France (...) ceux-ci doivent pouvoir continuer à vivre en France (...) Il y a ceux qui sont venus en France chercher un travail temporaire (...) ils recevront des autorisations de travail de trois ans qui seront renouvelées ou non selon la situation du marché du travail (...) Ceci n'a aucun rapport avec la politique française concernant les réfugiés (...).

— SALT II «La France n'a pas participé à ces discussions (...) La sécurité de l'Europe n'est pas directement concernée (...) Nous allons nous assurer que c'est un accord qui est effectivement équilibré (...).

— La préparation de SALT III : «Le développement de la force de frappe française est quelque chose qui ne peut pas être négocié ou remis en cause. Notre participation à une négociation n'aurait pas de sens».

— Sur les présidentielles de 1981 : «Je ne dois pas me poser cette question avant 1981».

— Sur le libéralisme avancé : «On voit bien les risques d'excès (de la liberté, NDLR) (...) Il ne faut pas contester le fait que nous vivons dans un Etat de droit».

## L'EUROPE ET L'ENERGIE MESURES LIMITÉES

Les ministres de l'énergie des neuf pays membres du Marché commun ont pris des mesures limitées pour contrôler le marché pétrolier. Ils se sont entendus pour opérer un contrôle des transactions effectuées sur le marché libre de Rotterdam, ce qui aura pour effet de connaître les compagnies qui concluent des contrats à des tarifs supérieurs à ceux de l'OPEP. Deux limites de taille à cet accord : plusieurs pays ne l'ont accepté qu'à condition que les Etats-Unis et le Japon y souscrivent également. Enfin, il s'agirait d'un simple contrôle, aucune mesure n'étant prise pour interdire les transactions à des prix supérieurs aux tarifs de l'OPEP.

## MEETING ANTIFASCISTE A CAEN

Lundi soir, quelque 600 personnes ont participé au meeting antifasciste, tenu à l'appel de la Ligue des droits de l'homme, de la CFDT, du PS, du MRG et de l'extrême-gauche. La sensibilisation à ce problème est particulièrement importante à Caen, après l'ignoble agression dont a été victime Annick Chapelière, militante de la CFDT et membre d'une organisation d'extrême-gauche.

Des débats ont eu lieu lors de plusieurs forums. Il a été décidé de mettre sur pied une coordination antifasciste pour surveiller les fascistes et se préparer à réagir à la moindre de leurs agressions. Une affiche sera éditée, destinée à recouvrer les affiches fascistes.

Le Quotidien du Peuple  
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19  
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N° 668 J  
CCPN° 23 132 48 F - Paris  
Directeur de Publication : Y. Chevet  
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP  
Commission Paritaire : 56 942

*L'Espagne en marche vers l'Europe ni panacée ni catastrophe*

# UNE INDUSTRIE DYNAMIQUE MAIS VULNERABLE

Par Hélène VARJAC

Historiquement, culturellement et depuis peu politiquement, l'Espagne est liée à l'Europe, sans parler de la proximité géographique. Aujourd'hui, pour l'ensemble des partis politiques espagnols, l'adhésion à l'Europe est moins une nécessité imposée par les conditions objectives qu'un choix et un espoir qui réalisent l'unanimité et dont l'Espagne attend un remède à certaines difficultés économiques et une consolidation de ses institutions politiques, de la démocratie. L'intégration à l'Europe peut également faire contrepoids à la pesante influence des Etats-Unis et décourager les tentatives soviétiques de prendre pied dans la Péninsule ibérique comme l'ont révélé l'expérience portugaise et quelques retentissantes affaires d'espionnage en Espagne même. Malgré l'évidence de cette vocation européenne, la phase sérieuse des négociations pour l'adhésion à la CEE ne commencera qu'à l'automne, pour déboucher au plus tôt en 1990. La période de transition prévue serait particulièrement longue, 8 à 9 ans. Cette lenteur témoigne des difficultés d'adaptation et des inquiétudes que suscite la candidature d'une concurrente redoutable et dynamique.

## Nicaragua : appel pour la reconnaissance du gouvernement provisoire

Dans une interview accordée à la presse internationale, Moises Hassan, membre du gouvernement provisoire qui a le soutien du Front sandiniste, a déclaré que l'insurrection au Nicaragua est dans sa phase finale. Il a fait état du large soutien populaire qui permet aux combattants du Front sandiniste de gagner des positions dans l'ensemble du pays et de consolider une zone libérée dans la capitale de Managua, ajoutant : « C'est au nom de cet appui populaire que nous lançons un appel à tous les pays du monde pour qu'ils reconnaissent le gouvernement provisoire ».

Il a dénoncé une éventuelle intervention extérieure dans le conflit, qui ne profiterait qu'à Somoza : « Le régime somoziste profite actuellement de l'équilibre des forces pour chercher ailleurs — à l'OEA par exemple — une solution extérieure. Faire intervenir des forces extérieures, prétendument dans un but de pacification, ce serait se jouer de notre peuple ».

Le porte-parole du gouvernement provisoire a précisé que ce gouvernement serait un gouvernement d'unité nationale comportant des personnalités n'appartenant pas au Front sandiniste, mais que celui-ci y serait majoritaire. Au sujet du type de régime qui devrait se construire au Nicaragua, il a déclaré : « Il ne s'agit en rien d'un nouveau Cuba. Nous voulons une solution nicaraguayenne. Et lorsque nous dirigerons ce pays, nous voudrions avoir des relations amicales avec tous les autres pays... Personne n'a rien à craindre de nous, nous sommes un tout petit pays. En revanche, pour le reconstruire, nous avons besoin de toute l'aide possible ».

### PORTUGAL-USA

Les USA viennent de signer à Lisbonne un accord avec le gouvernement portugais qui leur permet de continuer à utiliser la base militaire de Lages dans les Açores jusqu'en 1983.

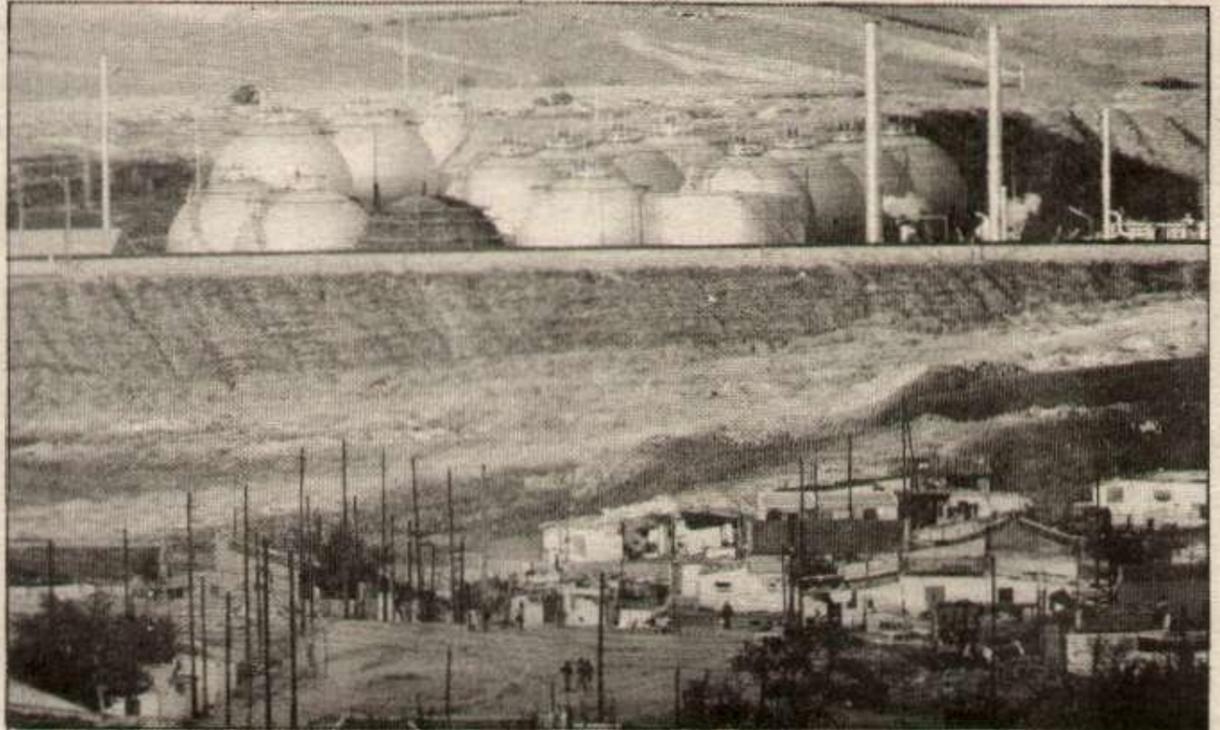
### GHANA

Après les exécutions des deux anciens chefs de l'Etat par le « comité révolutionnaire » militaire qui vient de prendre le pouvoir au Ghana, le nouveau pouvoir entend épurer l'armée en procédant à toute une série de procès pour corruption. Plusieurs chefs d'Etat

africains ont fait connaître aux nouveaux dirigeants du Ghana leur inquiétude au sujet du régime qu'ils mettent en place.

### IRAN

La presse a publié le projet de Constitution qui doit être discuté en Iran avec l'élection d'une Assemblée constituante, bien que le principe de cette Assemblée ait été attaqué par l'ayatollah Khomeiny. Il ne semble pas que ce projet ait prévu l'autonomie pour les minorités, en dépit des promesses qui leur avaient été faites.



Dans la banlieue de Madrid, une usine à gaz, et un bidonville.

### LA REVISION DE L'ACCORD PREFERENTIEL DE 1970

En janvier de cette année, l'accord préférentiel d'octobre 1970 a fait l'objet d'une révision. Il s'agissait pour la CEE d'obtenir un abaissement des barrières douanières pour un certain nombre de produits industriels, tout en limitant les exportations espagnoles notamment dans la sidérurgie et le textile, et en diminuant le nombre des licences de pêche, autre point sensible. L'Espagne de son côté refusait de telles propositions à moins de contreparties sérieuses dans le domaine agricole; en effet, plusieurs produits agricoles sont soumis à des taxes importantes. En fait, chacun est resté sur ses positions: il n'y a ni libération large des tarifs douaniers ni améliorations importantes dans le domaine agricole, ce qui illustre les difficultés des négociations.

### ESPAGNE : 10<sup>e</sup> PUISSANCE INDUSTRIELLE DU MONDE

On insiste beaucoup sur les problèmes agricoles notamment pour les produits méditerranéens, mais on parle moins de la concurrence industrielle de l'Espagne. Celle-ci dispose d'un potentiel industriel jeune et moderne qui s'est forgé dans le cours des années 60. L'industrie concourt pour 41 % à la formation du PIB et occupe environ 38 % de la population active, soit des chiffres similaires à ceux de la France, ou des Pays-Bas.

### DES SECTEURS SENSIBLES : LA SIDERURGIE ET LA CONSTRUCTION NAVALE

L'Espagne est le dixième producteur mondial d'acier, avec 11 millions de tonnes. Bien que les usines tournent environ à 75 % de leur

capacité, des investissements massifs avaient été prévus par le plan quinquennal afin d'orienter la production vers les produits plats. La CEE vient de baisser de 100 000 tonnes le montant des exportations de l'Espagne vers la CEE, qui étaient jusqu'à l'an dernier de 900 000 tonnes. En même temps, la CEE exige une réorganisation du secteur.

Un autre secteur redoutable par son haut niveau technologique et sa compétitivité est la construction navale, qui ne tourne plus qu'à la moitié de sa capacité de production. Traditionnellement implanté dans le Nord, mais aujourd'hui décentralisé dans la côte du Levant et en Andalousie, il devrait être lui aussi restructuré.

### LA LUTTE EXEMPLAIRE DES OUVRIERS DES CHANTIERS NAVALS DE CADIX

L'an dernier, 25 000 licenciements avaient été annoncés dans le secteur: autant dire le démantèlement pur et simple. L'Etat, par l'intermédiaire de l'INI, l'Institut national de l'industrie, détient la majorité dans les différents chantiers navals. Quand ceux de Cadix avaient été déclarés en faillite, pendant des semaines, les ouvriers avec l'aide de toute la population avaient organisé des marches, des manifestations, dans lesquelles ils s'étaient violemment heurtés aux flics; ils avaient finalement obtenu une très grosse aide de l'Etat pour renflouer les chantiers et l'on ne parle plus aujourd'hui « que » de 10 000 licenciements. C'est un premier recul du gouvernement espagnol et il faut s'attendre dans les prochains mois à des luttes dans ce secteur.

### LES BIENS DE CONSOMMATION MOINS VULNERABLES

Le textile, la chaussure et l'automobile constituent des biens de consommation qui

vont être concernés par l'intégration dans la CEE, mais qui sont moins vulnérables que les précédents. Pour la chaussure, dont l'exportation est surtout tournée vers les USA à l'heure actuelle, la suppression des restrictions sur le commerce des peaux risque au contraire d'être bénéfique. Le textile est dans une situation moins avantageuse. Il représente une forme d'industrialisation assez ancienne, avec beaucoup de petites et moyennes entreprises et un appareil de production vétuste, par exemple en Catalogne. La liquidation des « entreprises marginales », autre appellation de ce que la bourgeoisie en France nomme « les canards boiteux », a déjà été entreprise et va être accélérée.

Le cas de l'automobile est différent. La plupart des entreprises automobiles implantées en Espagne s'appellent SEAT (Fiat), Renault, Chrysler, etc. L'Espagne est peu motorisée par rapport aux autres pays et l'on s'attend à ce que le parc automobile, de 6 millions de véhicules aujourd'hui, double d'ici à 1985. Si les exportations vers la CEE de voitures fabriquées en Espagne seront facilitées avec l'entrée dans la CEE, cela impliquera dans le même temps une harmonisation des coûts de production, et notamment des salaires encore inférieurs.

### DES POSSIBILITES ACCRUES DE RENFORCER LA SOLIDARITE DES CLASSES OUVRIERES

L'automobile est un secteur combatif et bien organisé en Espagne. C'est là, par exemple à la SEAT de Barcelone, que s'implantèrent les premières commissions ouvrières. Aujourd'hui, le syndicalisme de lutte de classe (SU, CSUT et certains secteurs de l'USO) ont une présence active. La SEAT a mené des luttes victorieuses,

y compris dans les derniers mois contre les licenciements, pour la réintégration d'ouvriers licenciés pour motifs politiques et syndicaux, pour dépasser le plafond de 1970 d'augmentation des salaires fixé par le gouvernement. En deux ans, les ouvriers de Chrysler de Valence ont mené plusieurs luttes de un à deux mois pour l'amélioration des conditions de travail et la réduction des horaires. Il existe là la possibilité objective, plus qu'avant, d'unir cette volonté de lutte, de faire en sorte que les grèves soient organisées pour faire échec à l'augmentation de la production dans un pays tandis que dans un autre, la production est bloquée. De telles tentatives, sans prendre un tour aussi concret, avaient eu lieu en 75-76 dans les différentes usines Michelin. Désormais, cette solidarité des classes ouvrières d'Europe sera une dimension nécessaire des luttes, favorisée par les nouvelles conditions objectives.

Globalement, l'industrie espagnole a des capacités de résistance importantes à la concurrence européenne. Il y a certains points noirs dans l'intégration, par exemple une dépendance énergétique vis-à-vis de l'extérieur plus grande que la moyenne de la CEE. Il y a aussi des secteurs qui se portent bien, comme la chimie, largement dominée par les capitaux allemands. En fait, la restructuration et la modernisation de l'industrie sont entreprises depuis quelque temps déjà: l'adhésion à l'Europe accentue et justifie, aux yeux de la bourgeoisie espagnole, les mesures de réorganisation et de reconversion. Mais dans l'Europe élargie qui se profile, la combativité de la classe ouvrière espagnole, qui a déteillé pendant près de trois ans le record des heures de travail « perdues » pour grèves, jouera un rôle politique important dans la construction de l'unité de lutte des travailleurs.

# Après la Conférence de Manille, la CNUCED à la croisée des chemins

La V<sup>e</sup> session de la conférence des Nations-Unies pour le commerce et le développement qui a réuni à Manille du 7 mai au 3 juin les représentants de l'ensemble des pays membres de l'ONU, a abordé les questions fondamentales concernant le «Nouvel ordre économique international» (NOEI) revendiqué par le Tiers Monde. Mais les espoirs que les peuples et les pays du Tiers-Monde ont pu placer dans la volonté internationale de mettre fin, par la coopération, au système économique actuel qui, loin de résoudre les problèmes de la faim et de la misère dans le monde, continue plus que jamais à «enrichir les plus riches et

appauvrir les plus pauvres», devaient une fois de plus être déçus. Dans cette conférence, les «pays développés», — entendons par là les pays impérialistes occidentaux et l'Union Soviétique — n'ont su répondre à l'aspiration des peuples du Tiers-Monde représentant l'immense majorité de la population mondiale (1), que par de basses manœuvres de division et une intransigeance contredisant notamment les discours tenus dans certaines capitales impérialistes, telles Paris sur le thème du dialogue «Nord-Sud», entre le «Nord» riche et industrialisé, et le «Sud», le Tiers Monde, pauvre.

## LE TIERS-MONDE NE PEUT PLUS ATTENDRE !

Par Sonia SASSOUN

La conférence de Manille précède l'Assemblée Générale Extraordinaire des Nations-Unies, qui doit, l'année prochaine, évaluer les progrès réalisés dans l'instauration du NOEI et adopter la stratégie du Développement des Nations-Unies pour la prochaine décennie. Elle a défini les principes qui vont orienter l'action au plan international en matière de développement au cours de ces dix ans et a invité la communauté internationale à examiner les réformes structurelles de l'économie internationale en vue du NOEI. La question centrale de la conférence a été celle de la définition de son propre rôle, et dans cette optique, son renforcement institutionnel.

Le Tiers-Monde a défini sans aucune ambiguïté sa position sur ce point capital. La résolution déposée par le «groupe des 77» (2) précisait : «Il doit être reconnu sans équivoque que la CNUCED est l'instrument principal de l'Assemblée Générale (des Nations-Unies) pour les négociations économiques internationales qui ont trait au commerce et aux problèmes connexes du développement économique, notamment celles qui concernent l'instauration du Nouvel Ordre Economique International». Pour bien saisir la portée d'une telle résolution qui met en cause le pouvoir d'instances économiques internationales contrôlées par les pays impérialistes, alors que le Tiers-Monde est aujourd'hui majoritaire à l'ONU, il est nécessaire de voir de plus près ce qu'est la CNUCED et ce que le Tiers-Monde entend par «Nouvel ordre économique international».

### L'ELABORATION DU «DROIT AU DEVELOPPEMENT»

Ce que le «Sud» entend par dialogue et coopération n'a rien à voir avec ce que le «Nord» persiste à vouloir y mettre. Pour le monde développé, le NOEI est tout juste une formule de rhétorique plutôt encombrante qui gêne les démarches pragmatiques. Or, loin d'être une formule, la notion de NOEI pour le Tiers-Monde s'enracine dans l'aspiration à la dignité et à une vie décente de près de trois milliards d'hommes.

Il ne faut évidemment pas voir seulement dans la misère de cette population une situation statique qui persiste depuis des décennies. Les peuples du Tiers-Monde ont accumulé des traditions de lutte,



Le Tiers - Monde : 3 milliards d'hommes, les 3/4 de l'humanité, 60 % ont moins de 25 ans...

conquis certains droits politiques et commencé à avoir accès dans une certaine mesure à l'éducation et à la santé publique. Les médias ont sorti les villages de leur isolement et leur apportent tous les jours les images de la «richesse» occidentale. Cette population est extrêmement jeune (3). Elle arrive dans un monde brassé par des idées de justice, d'égalité, et de droits internationaux de toutes sortes («Droits de l'homme», droits à l'éducation, au logement, à la santé, au travail, etc.) mais qui concrètement, ne lui offre que la misère. Ce sont donc des aspirations extrêmement vitales et pressantes qui s'expriment dans la notion de NOEI. En réalité la lutte pour le développement s'inscrit en prolongement des luttes de libération nationale qui ont modifié ces dernières décennies la configuration du monde : l'ONU en 1945 ne comptait que 51 membres ; ils sont aujourd'hui 150 dont 119 pays en développement, membres du «groupe des 77».

C'est avec l'accession à l'indépendance des peuples colonisés que les idées qui vont donner naissance à la notion de NOEI appa-

raissent : le grand tournant est marqué par l'année 1960 où le Tiers-Monde devient majoritaire à l'ONU. C'est le départ de la première décennie du développement des Nations-Unies.

La première CNUCED est convoquée en 1964 à la suite d'une décision de la Conférence du Caire en 1962, réunissant des pays non-alignés. Les pays en développement qui participaient à cette première CNUCED constitueront le «groupe des 77». Ainsi le lien est direct entre la décolonisation, l'importance que prend le thème du développement à un niveau international, la création de la CNUCED et le regroupement politique du Tiers-Monde au sein du groupe des 77. Au niveau idéologique le droit au développement découle du droit à l'autodétermination car si l'indépendance politique est une condition de la souveraineté nationale celle-ci n'est effective que lorsqu'une nation maîtrise son avenir à travers son économie. Compte tenu des principes exprimés par la Charte des Nations-Unies (égalité des Nations, droit à l'autodétermination, etc...), la commu-

nauté internationale a le devoir d'aider les peuples à se développer. Or ce devoir, le Tiers-Monde a voulu en faire une obligation juridique servant de moyen de pression et non plus une vague obligation morale. Cela devait être obtenu en 1974 avec l'adoption par les Nations-Unies de la «Charte des droits et des devoirs économiques des Etats».

### LE DROIT DE «L'INEGALITE»

Le droit au développement mène ainsi à l'élaboration d'un «droit de développement». Selon les pays du Tiers-Monde, c'est un droit de «l'inegalité» en vue d'atteindre l'égalité. Ainsi être un pays en développement doit donner droit à un traitement privilégié et à une aide sans contrepartie. Ce principe, le Tiers-Monde l'a fait reconnaître aux pays développés : c'est ainsi que les pays en développement sont traités par le GATT (4) selon des critères différents : les pays développés doivent leur accorder toutes les faveurs commerciales qu'ils s'accordent entre eux tandis que le Tiers-Monde n'est pas tenu à la contrepartie. Ce principe est également appliqué dans le «Système généralisé de préférence» par lequel les pays développés réduisent leurs tarifs douaniers pour les exportations des pays du Tiers-Monde sans que ceux-ci ne soient tenus à la réciprocité. Cet accord négocié sous les auspices de la CNUCED est entré en application en 1971 pour 10 ans.

Une autre notion, celle de l'interdépendance des nations, apparue elle aussi au même moment allait passer au premier plan à la suite du «Bandøng économique» des pays membres de l'OPEP, en 73-74. Ce qui a été évident à ce moment là, c'est la dépendance cruciale du monde développé à l'égard des matières premières du Tiers-Monde. Deux pays membres de l'OPEP, l'Algérie et le Vénézuéla et un pays, le Mexique non-membre de l'OPEP qui a été le premier pays en développement à avoir nationalisé son pétrole dès 1938, vont jouer un grand rôle, en avançant au nom du Tiers-Monde l'idée d'un NOEI à instaurer par la coopération internationale. C'est alors que la 6<sup>e</sup> Assemblée Générale

des Nations-Unies sur les matières premières et le développement convoquée en 1974, à l'initiative de Boumédiène, adoptait la déclaration et le programme d'action en vue de l'instauration d'un nouvel ordre économique international. La même année, à l'initiative de l'ancien président mexicain Echeverría, les Nations-Unies adoptaient la «Charte des droits et des devoirs économiques des Etats».

La CNUCED a joué un très grand rôle dans l'élaboration du droit de développement. C'est en se fondant sur lui que le Tiers-Monde demande aujourd'hui, au nom de ses besoins de développement, la restructuration de l'économie internationale «incapable de mettre fin à l'inégalité et à la misère».

### PAS UNE SIMPLE FORMULE

Il ne s'agit donc absolument pas d'une simple formule mais d'un projet politique d'une grande portée. Celui-ci a déjà déterminé beaucoup de changements notamment dans le système des Nations-Unies. C'est la restructuration même de l'ensemble du système économique des Nations-Unies qui est à l'ordre du jour. L'Assemblée Générale a confié à un Comité créé à cet effet l'étude de cette restructuration en vue de la rendre mieux à même de servir les objectifs du NOEI. On a vu qu'à Manille, le Tiers-Monde a clairement désigné la CNUCED comme devant être l'instrument principal de l'Assemblée Générale dans ce domaine. Conçu comme l'Anti-GATT, comme devant être une enceinte privilégiée du Tiers-Monde, à la fois forum, lieu de définition des principes et des stratégies, et cadre de négociations, son renforcement institutionnel a toujours été un point de divergence avec le «Groupe B», groupe des pays impérialistes occidentaux.

Depuis la IV<sup>e</sup> CNUCED à Nairobi, en 1976, cette question semble avoir pris une dimension nouvelle, et à la conférence de Manille, elle a véritablement été au centre de l'affrontement des deux groupes. Cela n'a rien d'étonnant car, à travers le renforcement institutionnel de la CNUCED, le Tiers-Monde pose en fait la question de sa participation aux processus de prise des décisions internationales.

(1) La population du Tiers-Monde était en 1975 de 2 836 370 000 (71,5 %) contre 1 131 684 000 (28,5 %) pour les régions développées (URSS, Europe, Amérique du Nord, Australie, Japon).

(2) Le groupe des «77» regroupe aujourd'hui 119 pays du Tiers-Monde.

(3) 40 % de la population du Tiers-Monde a moins de 15 ans, plus de la moitié a moins de 20 ans et près de 60 % a moins de 25 ans.

(4) GATT : Accords généraux sur les tarifs douaniers : instance chargée d'élaborer les règlements commerciaux internationaux et dominée par les pays impérialistes. Les pays du Tiers-Monde refusent de s'associer à ces accords.

### La CNUCED «instance» des pauvres

C'est à la demande du Tiers-Monde que la Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement est devenue un organe permanent, rattaché au secrétariat des Nations-Unies. Ainsi, sa convocation, son maintien et ses attributions furent le fait du Tiers-Monde. Elle s'est occupée de tous les domaines touchant au développement.

En ce qui concerne les produits de base, elle a négocié de nombreux accords de produits internationaux : cacao, sucre, blé, étain et récemment caoutchouc. Dans le domaine du commerce des articles manufacturés, elle a été le promoteur du système généralisé de préférences (SGP voir article ci-contre) inscrit aujourd'hui dans les régimes tarifaires de tous les pays développés.

Pour les transports maritimes, elle a élaboré le code de conduite des transports maritimes qui vient d'être ratifié par les Etats membres. Cet accord reconnaît aux pays en développement une part dans les transports de ligne.

Elle s'est occupée des questions monétaires et financières et a lancé de nouvelles idées pour le transfert de technologie. Enfin, elle a été le centre des négociations sur la «Charte des Droits et des Devoirs économiques des Etats». La CNUCED a profondément influencé le débat international sur le développement. C'est à la CNUCED que sont appa-

raies la plupart des notions fondamentales consacrées dans la Déclaration et le Programme d'action concernant l'instauration d'un «Nouvel ordre économique international». Plus récemment, elle a servi de cadre pour négocier le fonds commun de stabilisation des produits de base.

Mais la CNUCED a surtout visé des changements en profondeur dans les rapports économiques actuels. Elle apparaissait et apparaît encore aux yeux des pays développés comme le lieu où la pression du «Groupe des 77» est la plus forte. Créée en 64, n'a-t-elle pas été le berceau du Groupe des 77, l'enceinte où pour la première fois des pays en développement ont agi ensemble ? C'est pourquoi la suspicion des pays capitalistes développés par rapport à cette instance du Tiers-Monde est grande. Ils ont toujours préféré porter les négociations devant d'autres organes où la pression des «77» était moins sensible. Ce fut donc une victoire pour le Tiers-Monde quand l'Assemblée Générale extraordinaire des Nations-Unies sur la coopération et le développement de 1975 a confié à la CNUCED le mandat de négocier ses résolutions. La Conférence de Manille a adopté de son côté une résolution qui demande à l'Assemblée générale des Nations-Unies de prendre des initiatives pour renforcer la CNUCED.

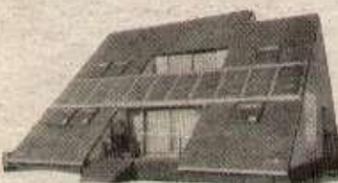
Demain :  
Le programme d'Arusha :  
pour un développement  
solidaire des pays  
du Tiers - Monde



## VIE ET HABITAT, TERRAINS DE LUTTES

# 23 juin : une journée du soleil LA MAISON SOLAIRE

**Grand battage autour de l'énergie solaire à l'occasion de la journée du soleil, le 23 juin. Beaucoup de bruit pour pas grand chose car le plan d'EDF, tout électrique-tout nucléaire, laisse peu de place au solaire. Pourtant, ce serait pour certaines utilisations comme le chauffage des maisons, la source d'énergie la plus intéressante.**



### Plan énergétique

Le plan énergétique français reste inébranlable : tout électrique et tout nucléaire : vendre toute l'énergie fournie sous forme d'électricité produite dans des centrales nucléaires, pour l'essentiel. Décidé par Messmer sous la pression d'EDF et appliqué en grande hâte, on ne lui tolère aucune entorse. Tout récemment encore, lors de l'accident de la centrale américaine de Harrisburg, avant même que la commission d'enquête n'ait terminé ses travaux sur place, l'éminent « scientifique » qu'est le ministre français de l'Industrie Giraud avait déjà tiré ses propres conclusions : rien de nouveau, on accélère le programme nucléaire.

Dans ce contexte, rien d'étonnant à ce que tout soit mis en œuvre pour canaliser l'information dans le sens souhaité par EDF.

C'est d'abord la psychose à la pénurie. Or les réserves de pétrole ne sont pas encore épuisées. Et même le jour où elles le seront, il existe encore d'immenses quantités de pétrole à récupérer par d'autres méthodes que celle traditionnelle des forages : les schistes bitumineux, sans parler du gaz naturel. Le pétrole a encore de beaux jours devant lui.

En ce qui concerne l'énergie solaire, c'est la portion congrue. Il paraîtrait que les techniques ne sont pas suffisamment au point, ou encore que c'est une technologie essentiellement américaine, donc qui n'assurerait pas l'indépendance énergétique. Et pour cause : en France, l'essentiel de la recherche sur le solaire est le monopole d'EDF et du CEA qui n'y mettent pas, le contraire serait étonnant, beaucoup d'ardeur.

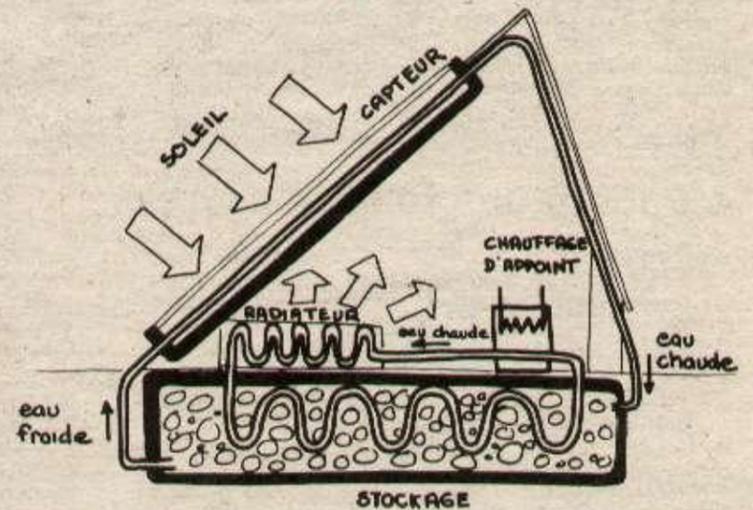
Quant à l'argument de l'indépendance nationale, il sonne curieusement dans la bouche de ceux qui basent l'avenir sur de l'uranium acheté au Tiers Monde.

Evidemment, la possibilité de disséminer la production d'énergie en une multitude de petites unités, la perspective d'utiliser directement cette énergie sur place, sans avoir à la transformer en électricité et à la revendre à l'autre bout de la France, cette perspective n'enchant pas EDF qui y verrait la fin de son monopole.

Voilà pourquoi les plans officiels ne prévoient que 5 % des besoins nationaux fournis par le solaire en l'an 2000 ; alors que rien que le chauffage des immeubles, qui ne demande que des températures peu élevées et des techniques simples, donc particulièrement adapté au solaire, représente déjà 33 % des besoins globaux. C'est aussi dans cette optique que le gouvernement vient de décider, après bien des hésitations, de poursuivre, à titre expérimental, le projet Thémis d'une centrale solaire.

En effet, parmi les différentes façons d'utiliser l'énergie solaire, la filière des centrales, qui transforme cette énergie en électricité est celle qui lèse le moins les intérêts d'EDF.

## Comment ça marche



L'énergie solaire a de multiples avantages, le principal étant d'être entièrement et gratuitement renouvelable : plus de problèmes d'épuisement de stocks. C'est également une énergie dont l'utilisation peut s'effectuer avec des techniques très simples, et qui peut être facilement combinée avec toute autre source d'énergie, ce qui est particulièrement intéressant dans l'objectif d'une décentralisation et d'une diversification de la production d'énergie. Le chauffage solaire des maisons est certainement son utilisation la plus intéressante et qui peut être le plus rapidement développée.

malheureusement été oubliées dans la grande euphorie des années 60, avec les immeubles-tours en plein vent et les grandes baies vitrées en plein Nord...

### RECUPERER L'ENERGIE SOLAIRE

Cela peut se faire de deux façons différentes. D'abord, la plus simple : les capteurs, dont le principe de base est de réchauffer un liquide ou de l'air en le faisant circuler derrière une paroi vitrée. Le système peut être amélioré de plusieurs façons, par exemple avec un double vitrage, ou en peignant de couleur sombre la face opposée à la vitre, etc... De la sorte, on obtient facilement des températures de 50 à 60° et l'eau ou l'air peuvent être utilisés soit directement, soit pour réchauffer un autre fluide.

L'autre méthode, mise au point pour les programmes de recherche spatiale, est la photopile : on concentre l'énergie solaire sur des matériaux semi-conducteurs qui, sous cet effet, produisent de l'électricité.

### PUIS LA STOCKER

Le principal inconvénient de l'énergie solaire est qu'elle varie au cours de la journée, ou d'une saison à l'autre. L'autonomie d'un chauffage solaire varie, selon les saisons, de six heures à une semaine. Il faut donc pouvoir stocker la chaleur. Des systèmes très simples sont suffisants pour une maison individuelle : un balcon d'eau chaude, une masse de gravier, une petite mare ou même les murs en béton de la maison, s'ils sont suffisamment épais. Pour des groupes plus importants de logements, des techniques plus complexes existent : on peut utiliser des lacs artificiels, des nappes d'eau profondes, ou les propriétés de certains cristaux minéraux qui captent et restituent la chaleur.

### RIEN DE NOUVEAU SOUS LE SOLEIL

On se chauffe grâce au soleil depuis toujours, et sans aucun appareillage. Pour en avoir la preuve, il suffit de se placer derrière une vitre directement frappée par les rayons du soleil. C'est la technique utilisée par les agriculteurs dans les serres, ou même par les architectes du siècle dernier qui installaient des verrières en toiture des immeubles. Ce chauffage direct, qui constitue l'essentiel de ce que les techniciens appellent les « apports gratuits », n'est pas négligeable, il peut atteindre le quart des besoins ; on a constaté que, par une journée ensoleillée de janvier, ce seul apport direct peut maintenir la température d'une pièce à 20° de midi à six heures du soir.

Pour utiliser au maximum cet « apport gratuit », encore faut-il adapter l'architecture aux conditions climatiques : orienter les baies vers le Sud, se protéger des vents dominants. Et aussi soigner l'isolation du logement, y compris par les moyens les plus traditionnels : une couche de neige en toiture l'hiver, une partie du logement enterrée, disposer vers la façade les pièces qui ont le moins besoin d'être chauffées. Ces règles traditionnelles ont

## Gaspillage de gaspils

L'exemple du chauffage solaire est particulièrement caractéristique du gaspillage qu'entraînent les choix d'une société capitaliste, orientés par les seuls intérêts à court terme de quelques groupes de pression, en l'occurrence EDF, Framatome et autres.

Alors que tout est réuni pour faire du chauffage solaire quelque chose de très économique une technique relativement simple, une source d'énergie entièrement gratuite - eh bien ! C'est le contraire qui se passe. Les quelque 200 chauffages solaires installés en France, pour l'essentiel dans des maisons individuelles, reviennent extrêmement cher, et il est pro-

bable qu'ils le seront encore pendant longtemps.

L'installation d'un chauffage solaire est hors de prix, et pourtant un capteur solaire est quelque chose de très simple ; mais ils sont fabriqués aujourd'hui de façon quasiment artisanale, en toutes petites séries, et rien ne laisse prévoir un développement prochain de leur fabrication. Il en est de même pour les procédés de stockage, pour la bonne raison que le problème du stockage est difficile à résoudre pour des petites unités isolées, comme c'est le cas actuellement, et on est encore loin d'envisager le chauffage solaire pour de grands ensembles.

Au moins pourrait-on penser qu'on fait de sérieuses écono-

mies sur l'exploitation. On en fait certes, mais pas autant qu'on pourrait l'espérer. C'est que, le problème du stockage étant mal résolu sur de petites unités, on est obligé de le remplacer par un chauffage d'appoint qui vient relayer le solaire dans les périodes peu ensoleillées : il faut donc quasiment prévoir une seconde installation de chauffage, traditionnelle celle-là, au fuel ou à l'électricité : une solution aberrante.

Une petite exception toutefois, celle des chauffe-eau solaires. L'Etat offre même à ceux qui s'installent un chauffe-eau solaire une prime de 1 000 F et certains avantages de financement. La raison en est simple : l'économie d'énergie réalisée s'accompagne, pour EDF, d'une diminution peu importante des factures d'électricité, ce qui ne serait pas le cas pour le chauffage.

Malgré tous ses avantages, le chauffage solaire n'est donc pas pour demain. Il ne pourrait devenir rentable qu'avec un changement radical du plan énergétique d'EDF.

	CHAUFFE-EAU	CHAUFFAGE
COÛT D'INSTALLATION		
- Traditionnel	1 500 F	20 à 30 000 F
- Solaire	6 500 F	30 à 80 000 F
COÛT D'EXPLOITATION	200 F	1 000 F

Chine :  
deuxième session de la V<sup>e</sup> Assemblée Populaire Nationale

## La démocratie et la légalité socialiste à l'ordre du jour

La deuxième session de la 5<sup>e</sup> assemblée populaire nationale chinoise s'est ouverte lundi à Beijing (Pekin). Elle rassemble près de 3 500 députés, parmi lesquels les ouvriers représentent 26 % du total, les paysans 20 %. Les minorités nationales comptent des représentants au nombre de 11 %. L'Assemblée populaire nationale est l'organe suprême du pouvoir d'Etat socialiste. Ses députés sont élus au suffrage indirect pour une durée de cinq ans par les assemblées populaires de provinces, des municipali-

tés des grandes villes, des cinq régions autonomes et de l'Armée populaire de libération. Les sessions de l'Assemblée se tiennent une fois par an. Dans l'intervalle des sessions, le comité permanent de l'assemblée exerce les pouvoirs et les fonctions qui lui sont impartis.

A cette session, le premier ministre Hua Guofeng présentera un rapport sur les activités du gouvernement. Seront également présentés des rapports sur le plan de l'économie nationale pour 1979, sur l'exécution du budget 1978

et le projet de budget 1979.

Plusieurs projets de loi importants doivent être examinés par la 2<sup>e</sup> session de l'Assemblée. Tous ces projets concernent les questions de la démocratie et de la légalité socialiste : la loi organique des assemblées populaires locales et des gouvernements populaires locaux, la nouvelle loi électorale de l'Assemblée, l'organisation des tribunaux populaires, le code pénal et le code de procédure pénale.

En ce qui concerne l'organisation des assem-

blées populaires locales à différents niveaux, il est question de les doter de comités permanents, indépendants des organes exécutifs et chargés de les contrôler. La nouvelle loi électorale stipulerait que les députés au niveau du district soient élus au suffrage direct, les élections étant menées à tous les échelons au scrutin secret.

Le code pénal qui est en discussion doit garantir les droits des accusés, ceux-ci ayant droit à un avocat ou à une défense assurée par leurs parents, leurs amis ou leurs camarades de

travail. Le droit de faire appel sera également assuré. Les organes de la sécurité publique n'auront pas le droit de procéder à des arrestations sans l'autorisation du parquet.

Dans son allocution d'ouverture, le président du comité permanent de l'APN, Ye-Jianying a encouragé les députés à refléter fidèlement les opinions de l'ensemble du peuple chinois et à formuler des critiques et des propositions concernant les différents domaines de l'activité du gouvernement.

Il a déclaré notamment : «Mettre pleinement à l'honneur la démocratie, concentrer les justes opinions des masses populaires, en mettant pleinement en jeu leur initiative, telle est la garantie fondamentale des succès du travail de notre gouvernement et des progrès de la modernisation socialiste de notre pays. Les larges masses populaires demandent de renforcer et de parfaire la légalité socialiste de notre pays. Un système juridique perfectionné permettra de garantir effectivement les droits démocratiques du peuple prescrits par la Constitution, de développer sans discontinuer la situation politique faite de stabilité, d'unité et de dynamisme et de favoriser l'édification socialiste.

L'APN doit entreprendre consciencieusement enquêtes et recherches pour élaborer, à l'issue de sérieuses discussions, divers codes et lois nécessaires qui incarnent effectivement les aspirations des masses populaires, reflètent les suprêmes intérêts du socialisme et s'adaptant aux besoins du développement du socialisme».

### Encore une fois *Le Monde*...

«*Désaccords à l'assemblée nationale chinoise*» titrait à la une *Le Monde* de mardi. «*L'accord n'a pu se réaliser sur l'ordre du jour de la session de l'Assemblée nationale*», tel était aussi le titre d'un article en page intérieure, consacré à la tenue de la deuxième session de l'Assemblée nationale chinoise. La Chine est-elle à la veille d'une grave crise politique ? Ces titres alarmistes pourraient le laisser penser. Mais une fois n'est pas coutume, l'article d'Alain Jacob est un peu moins alarmiste, il est en deça du titre. Sans doute, cette fois-ci, c'est la rédaction qui se sera emballée, se faisant «plus royaliste que le roi».

Pourtant, contrairement aux affirmations des titres de *Monde*, l'ordre du jour de cette session de l'assemblée chinoise existe, il a notamment prévu la discussion de questions importantes concernant la

démocratie et la légalité socialistes. Mais, seulement voilà : qu'aujourd'hui, en Chine, des questions soient ouvertes, non tranchées, par exemple en ce qui concerne la démocratie socialiste, que ces questions fassent l'objet de débats au sein du peuple et du Parti lui-même, c'est pour *Le Monde* le signe d'une crise grave. *Le Monde* et son correspondant, Alain Jacob, ont d'ailleurs à ce sujet une «explication» passe-partout qui a «l'avantage» d'économiser la réflexion sur la complexité des phénomènes, tout en discréditant le processus d'édification socialiste, en Chine. Elle consiste notamment à assimiler à des querelles de cliques, de personnalités fortes, en lutte pour le pouvoir, le nécessaire débat sur des choix qui engagent l'existence d'un peuple de près d'un milliard d'hommes.

### RÉUNIONS - DEBATS SUR LA CHINE

Paris 19<sup>e</sup>

La Chine aujourd'hui, c'est le thème du débat organisé par la cellule 19<sup>e</sup> du PCR ml. Un membre de la délégation du PCR ml qui a passé un mois en Chine, viendra apporter son témoignage et un montage-diapos sera projeté.

Vendredi 22 juin - 20 h 30  
16 rue du Général Brunet - Paris 19<sup>e</sup> (M<sup>o</sup> Botzaris)

Gennevilliers

A l'appel de la Fédération 92-93 du PCR ml réunion-débat sur la Chine populaire

Vendredi 22 juin 20 h 30  
Salle 204 - 2<sup>e</sup> étage - Mairie de Gennevilliers

## USA : l'accord Salt II sera-t-il ratifié ?

# CARTER A LA CONQUÊTE DU SÉNAT

Par Bob BRYANT et Grégoire CARRAT

Ils ont signé ! Reste que la signature de Carter ne vaut rien, si les deux tiers du Sénat américain ne la ratifient pas, comme l'exige pour tout traité la constitution américaine. Or en l'affaire, la plus grande incertitude règne, tant sont fortes les diverses oppositions et réticences au sein du Sénat comme en dehors, dans l'opinion américaine. On évoque fréquemment le précédent du président Wilson, dont la signature au bas du traité de Versailles en 1919 n'avait pas été ratifiée, empêchant l'entrée des Etats-Unis dans la Société des Nations.

Face à cette situation, Brejnev lui-même n'a pas hésité à mettre en garde les sénateurs américains en déclarant au cours de la rencontre de Vienne que l'accord Salt 2 constituait «une structure complexe, et toute tentative pour modifier l'un de ses éléments constituerait un exercice périlleux». Il est douteux que de tels propos, menaces à peine voilées, contribuent à lever les réticences.

En tout état de cause le débat sur l'accord Salt II sera un des problèmes majeurs que traitera le Sénat américain d'ici 1980. D'abord parce que Carter y a lié son propre sort, ensuite parce que derrière l'argumentation technique évaluant les rapports de forces, on peut discerner une profonde division au sein de la classe politique américaine sur la meilleure attitude à adopter face à l'érosion de la puissance US, alors que celle de l'URSS croît.

### LES ADVERSAIRES IRREDUCTIBLES

Contrairement à ce que l'on présente généralement, le débat n'oppose pas Carter seulement à une «droite», à des «faucons», décidés à tout prix à réaffirmer la suprématie américaine. Ceci dit, bien entendu un tel courant existe et il est très puissant. Au Sénat il est conduit par Garm, Tower,

Helms, Goldwater pour les républicains et Jackson pour les démocrates. Il s'appuie sur des organisations telles que «l'union modérée américaine», qui prévoit d'organiser une réunion massive à Washington, et la «coalition pour la paix par la force» qui coiffe 166 groupes divers à travers les Etats-Unis ; elle a recruté pas moins de 194 membres du Congrès. Cette organisation demande que les USA aient le droit de compenser l'avantage que donne aux Soviétiques la possession de 308 missiles intercontinentaux (ICBM) «lourds». Elle veut que les limitations apportées au «Backfire» soviétique soient inscrites dans le traité, au lieu de faire simplement l'objet d'un échange de lettres ; elle veut que les limites imposées durant 3 ans à la portée des missiles «Cruise» (600 kms) soit levée. Elle veut enfin que les USA puissent livrer de la haute technologie à l'Europe occi-

dentale. Bref, sur tous les points clés du traité, elle prend le contre-pied des compromis passés au cours des négociations et se trouve en opposition absolue avec Carter.

Mais une autre opposition vient des libéraux traditionnels, opposés aux armements nucléaires. Elle est beaucoup moins puissante et conduite par Mc Govern, Challenger et Nixon en 1972, Hatfield et Proxmire. Ce dernier s'était singularisé au cours des débats de 1976 en affirmant que tous les rapports faisant état de la croissance accélérée du potentiel nucléaire soviétique n'étaient que propagande. Ils reprochent au traité de faire trop peu pour réduire les armements nucléaires. Ce qui est exact, mais là n'est pas son objet.

### LA FAILLITE DE «L'ARMS CONTROL»

En fait la critique la plus dangereuse pour Carter vient du «centre», parmi les sénateurs non liés à un des deux grands regroupements et souvent membres du parti de Carter. La plus dangereuse d'abord, pour des raisons comptables ; les adversaires irréductibles de l'accord Salt II sont estimés à 25. Il suffit que 9 voix se joignent à eux pour que la ratification soit refusée. Or les réticences sont nombreuses parmi la masse des sénateurs qui affirment qu'ils voteront «selon leur conscience», en fonction des réponses apportées aux problèmes soulevés par des hommes tels que Nann et Glenn pour le

parti démocrate, et surtout le président du Sénat, homme clé dans le débat, le républicain Baker. Concernant le traité lui-même, la question-clé sera celle des moyens de vérification de l'application du traité par les Soviétiques, thème dont l'ancien astronaute Glenn s'est fait le champion, notamment à la suite de la perte des stations d'écoute de la CIA installées en Iran. Sur ce terrain les arguments techniques échangés marquent une profonde inquiétude sur la validité du traité comme pouvant garantir les Etats-Unis d'un bouleversement important des rapports de force dans le domaine nucléaire.

Mais c'est sur la manière dont le traité doit être appliqué aux Etats-Unis que le débat peut être le plus important. Le sénateur Nunn, proche des milieux de l'OTAN, déclarait dans un véritable discours-programme le 30 avril dernier : «Nous n'avons pas réellement rivalisé avec l'URSS dans le domaine militaire. Tant que nous et nos alliés ne serons pas prêts à le faire, nous devons nous attendre à ce que les accords à venir sur la limitation des armements avec Moscou fassent à peine plus que ratifier l'émergence d'une supériorité militaire soviétique». Aussi, pour y faire face, préconise-t-il 7 mesures : 3 dans le domaine nucléaire : acquisition de bombardiers stratégiques, amélioration de la flotte nucléaire, nouvelles mesures pour protéger les missiles au sol ; 4 dans les autres do-

maines : modernisation des forces nucléaires en Europe, renforcement des forces conventionnelles en Europe et dans le Pacifique, accélération de la fourniture de navires à la flotte, augmentation des investissements de recherche. Ce programme, s'il respecte l'accord Salt, rejette la conception de l'«arm control» qui a présidé à son élaboration, et qui envisageait de réels traités comme un moyen de contenir les prétentions soviétiques. Les inquiétudes sur lesquelles il repose sont largement partagées par nombre de sénateurs, sensibles au chemin parcouru par l'URSS depuis 1972.

### LES CONCESSIONS DE CARTER

Carter ne peut convaincre ces hésitants en leur disant simplement comme il l'a déjà fait qu'un rejet du Sénat serait «un coup sensible, massif et destructeur à l'égard de la paix mondiale... On nous appellerait fauteurs de guerre... On dirait que l'URSS est le pays qui

aime la paix». Aussi est-ce à eux — et non à la «droite» — que Carter a cédé en annonçant le déploiement du missile MX à la veille du sommet de Vienne. Et il devra sans doute leur faire d'autres concessions dans l'espoir de gagner des voix manquantes. Pour lui, l'enjeu est vital : mal coté, il a besoin de succès en politique étrangère en vue de sa candidature en 1980. D'autant que l'euphorie causée par le traité égypto-israélien est aujourd'hui gommée par les conséquences négatives qu'il a eues sur les relations des USA avec les pays arabes. Il est vital pour Carter d'obtenir la ratification de l'accord Salt par le Sénat. Le prix qu'il devra inévitablement payer fait que même si elle a lieu, cette ratification ne sera qu'un pitoyable trophée. Le prix serait que de plus en plus les Etats-Unis se préparent à réagir avec vigueur à la poussée soviétique, d'où de nouvelles tensions en même temps que la fin du rêve des administrations américaines de contenir l'URSS par les accords signés.

### Rectificatif

Dans notre dernière édition, dans l'article intitulé : «La fausse paix des superpuissances», il fallait lire : — en bas de la troisième colonne : «contrairement à ce que titre L'Humanité de mardi, SALT II ne signifie pas que «la paix marque un point». — vers le bas de la quatrième colonne : «Les Etats-Unis (...) sans pour autant s'engager à la (l'Europe) garantir par leur système «central» (c'est-à-dire les armements stratégiques stationnés sur leur propre territoire)...».